

**BUDGET 2015  
DE LA VILLE DE WESTMOUNT  
PRÉSENTATION AU CONSEIL  
LE 15 DÉCEMBRE 2014**

PAR : Victor M. Drury, conseiller  
Commissaire des finances

Monsieur le maire Trent, collègues du conseil, mesdames et messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter les détails du budget de fonctionnement 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de la Ville.

En août dernier, le conseil a établi les lignes directrices suivantes aux fins de l'établissement du budget 2015 :

« Limiter l'augmentation des taxes foncières reliées aux services locaux au taux de l'inflation + 1%. Cette limite exclut les augmentations visant le programme d'immobilisations, ainsi que toute augmentation résultant de notre répartition des dépenses du conseil d'agglomération de Montréal et de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ; et

poursuivre les efforts en vue d'augmenter les revenus provenant d'autres sources que l'impôt foncier afin d'équilibrer le budget. »

Conformément à ces objectifs, je suis heureux d'annoncer qu'en 2015, les revenus provenant de la taxe foncière générale pour la maison d'habitation unifamiliale moyenne augmenteront de 2%, représentant une augmentation de taxe de 1,5% pour le budget de fonctionnement et une augmentation de 0,5% des investissements dans les rues et les parcs en ayant recours à notre politique du *pay-as-you-go*. Par ailleurs, l'augmentation de 2,4%<sup>1</sup> des dépenses locales contrôlables rencontre notre objectif.

Voici les points saillants du budget :

1. Cette année, 0,5% de l'augmentation des revenus provenant des taxes sera utilisé pour accroître les investissements dans les infrastructures des routes et des parcs. Ce montant totalise 400K\$. L'an prochain, nous envisagerons probablement d'augmenter aussi les taxes de 0,5% supplémentaire pour améliorer nos routes et nos parcs.
2. Le conseil maintient son engagement envers sa politique du *pay-as-you-go* et augmente la réserve de 6,4 millions \$ en 2014 à 7,8 millions \$ en 2015 en contribuant 4 millions \$ (3,6 millions \$ en 2014) provenant des revenus d'impôt foncier et 3,7 millions \$ (2,8 millions \$ en 2014) de l'excédent de fonctionnement affecté. La stratégie du *pay-as-you-go* pour le financement des travaux

d'immobilisations joue un rôle important en réduisant l'endettement et en assurant la mise à jour de nos infrastructures.

3. Le gouvernement du Québec va réduire ses paiements en lieu de taxes de 637 900 \$ en 2015. En outre, le remboursement de la taxe de vente du Québec sur les opérations municipales sera réduit de 62,8% en 2014 à 50% en 2015, ce qui équivaut à une augmentation des coûts de 247K \$, incluant à la fois le budget de fonctionnement et le budget du programme d'immobilisations. Pour mettre à l'abri le contribuable de cette diminution de transfert, la Ville financera la totalité du montant en 2015 en utilisant l'excédent accumulé plutôt que d'augmenter les taxes. La Ville suppose qu'un pacte fiscal permanent avec le gouvernement permettra de soulager la ville de ces obligations au-delà de 2015.
4. Le conseil maintient son engagement envers le développement durable. Comme par les années passées, ces dépenses se reflètent dans les budgets des divers services, puisque le développement durable fait partie des pratiques de fonctionnement au sein de la Ville.
5. Le conseil a demandé à l'administration de continuer à maximiser l'utilisation des subventions et d'examiner les sources de revenus autres que celles provenant des revenus de taxes foncières afin de compenser les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations. À cet effet, parmi les initiatives proposées, nous examinerons les tarifs des cartes de membre pour l'utilisation du Centre des loisirs de Westmount (CLW) en 2015.
6. La Ville mettra également en œuvre une nouvelle technologie de parcomètres en commençant avec un projet pilote au Centre des loisirs de Westmount. De plus, la Ville envisage d'ajouter de nouveaux espaces de stationnement payants.
7. Le conseil maintient son engagement à payer la dette du CLW sur une période de 10 ans. À cet effet, à partir de 2013, des affectations annuelles de l'excédent de fonctionnement ont été faites en vue du remboursement de la dette de 2,7 millions \$ en 2018.
8. La nouvelle table de mortalité du secteur public publiée en 2014 a eu pour effet d'augmenter substantiellement les coûts du régime de retraite : à savoir 347K \$ pour le service passé et 123K \$ pour le service courant, qui comprennent les impacts tant sur les activités municipales que celles d'Hydro Westmount. Bien que le Projet de loi 3 ait été adopté dans le but de réduire les coûts des régimes de retraite, nous ne verrons ses avantages sur le coût du service courant qu'une fois que les négociations avec les syndicats auront eu lieu et que le régime de retraite révisé avec des prestations inférieures aura été approuvé.
9. Finalement, un montant de 3,8 million \$ (3,3 millions \$ en 2014) a été affecté de l'excédent de fonctionnement cumulé pour équilibrer le budget et financer le programme d'immobilisations, limitant ainsi l'augmentation des taxes foncières et réduisant le besoin d'emprunter.

Il y a un certain nombre d'enjeux et de risques que nous devons prendre en compte en regardant vers le futur : le coût élevé des déficits actuariels des régimes de retraite, les négociations avec les syndicats et les investissements optimaux nécessaires dans nos infrastructures, spécialement pour Hydro Westmount.

## LE BUDGET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

Les principaux éléments du budget 2015 des dépenses de fonctionnement sont les suivants :

Prestation des services locaux	33 266 900 \$
Service de la dette et frais de financement	7 340 000 \$
Paiements de transfert gouvernementaux (subventions)	(1 410 500) \$
Régime de retraite et avantages sociaux	3 649 700 \$
<i>Pay-as-you-go</i> municipal* (à l'exception d'Hydro Westmount)	5 137 500 \$
Provisions, dépenses imprévues et frais recouvrables	737 900 \$
Contribution à la Communauté métropolitaine de Montréal	852 500 \$
Répartition des dépenses du conseil d'agglomération	51 324 300 \$
Affectation de l'excédent de fonctionnement cumulé	(3 799 900) \$
<b>Total</b>	<b>97 098 400 \$</b>

\*Le montant total du PAYG est de 7,8 millions \$, incluant 5,1 millions \$ pour la Ville et 2,7 millions \$ pour Hydro Westmount.

Le budget total de fonctionnement est en hausse de 2,1% par rapport à l'an dernier. Similaire à l'année 2014, la répartition des dépenses du conseil d'agglomération et la contribution à la Communauté métropolitaine de Montréal représentent 54% du budget de fonctionnement.

## TRAVAUX D'IMMOBILISATIONS

Le budget d'immobilisations pour l'année 2015 reflète notre engagement continu envers le renouvellement des infrastructures surtout en raison de la nécessité de rattraper le retard dans certains secteurs, tels que les routes, les réseaux d'aqueduc et d'égout et Hydro Westmount. Les principaux projets comprennent la réfection de l'avenue Prince Albert, la réhabilitation du réseau d'aqueduc de l'avenue Claremont à l'avenue Grosvenor, la réfection du Victoria Hall, le remplacement des parcomètres et un nouveau système de facturation pour Hydro Westmount. Nous envisageons également la mise en œuvre d'un système de gestion des immobilisations qui nous aidera à établir l'ordre de priorité de nos investissements.

Les dépenses totales d'immobilisations pour 2015, déduction faite des subventions, sont en hausse de 1.0 million \$<sup>1</sup> ou un peu plus de 10%<sup>1</sup> par rapport à 2014. Il s'agit d'une hausse de 9,7 millions \$<sup>1</sup> à 10,7 millions \$.

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Catégorie de projets - Project Category	2015		2016		2017	
	Net <sup>(1)</sup>	Brut - Gross	Net <sup>(1)</sup>	Brut - Gross	Net <sup>(1)</sup>	Brut - Gross
<b>Municipal</b>						
1. Bâtiments - Buildings	\$ 1,037,400	\$ 1,037,400	\$ 961,600	\$ 961,600	\$ 966,900	\$ 966,900
2. Chemins - Roads	2,623,100	2,653,500	3,210,500	3,210,500	2,130,500	2,859,400
3. Réseau d'égout et d'égouts - Water and Sewer Network	668,500	1,810,300	668,500	1,810,300	1,214,800	1,619,700
4. Parcs - Parks	544,100	693,400	994,050	1,384,900	575,000	828,100
5. Véhicules - Vehicles	491,000	491,000	575,100	575,100	481,000	481,000
6. Informatique - Information Systems	352,200	352,200	361,200	361,200	370,200	370,200
7. Divers - Miscellaneous	551,700	551,700	369,500	369,500	253,100	253,100
<b>Total Municipal</b>	<b>\$ 6,290,000</b>	<b>\$ 7,611,500</b>	<b>\$ 7,000,450</b>	<b>\$ 8,695,100</b>	<b>\$ 6,011,500</b>	<b>\$ 7,398,400</b>
<b>Hydro Westmount</b>						
8. Projets majeurs - Major Projects	\$ 1,950,000	\$ 1,950,000	\$ 2,510,000	\$ 2,510,000	\$ 2,730,000	\$ 2,730,000
9. Véhicules - Vehicles	285,000	285,000	100,000	100,000	370,000	370,000
10. Projets municipaux - Municipal Projects	237,800	237,800	141,800	141,800	141,800	141,800
<b>Total Hydro Westmount</b>	<b>\$ 2,472,800</b>	<b>\$ 2,472,800</b>	<b>\$ 2,751,800</b>	<b>\$ 2,751,800</b>	<b>\$ 3,241,800</b>	<b>\$ 3,241,800</b>
<b>Projets spéciaux non récurrents - Non-recurring special projects</b>						
1. Nouveau système de facturation Hydro Westmount - New Hydro Westmount billing system	\$ 469,400	\$ 469,400	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
2. Nouveau système de gestion financière - New financial accounting system	100,000	100,000	-	-	-	-
3. Remplacement des parcomètres - Replacement of parking meters	650,000	650,000	-	-	-	-
4. Logiciel de permis d'aménagement Urban - Urban Planning permit software	80,000	80,000	-	-	-	-
5. Écran audio - Sound barrier	253,100	506,200	253,100	506,200	-	-
6. Remplacement du système de communication radio ECOM - Replacement of the radio communication system ECOM	354,300	354,300	-	-	-	-
7. Nouveau départ HQ, câble 15 Kv et 5 Kv, disjoncteurs sous-station St-Antoine et travaux civils - New start HQ, cable 15 Kv and 5 Kv, switches for St-Antoine substation and engineering	-	-	5,000,000	5,000,000	-	-
<b>Total projets spéciaux non récurrents - Non-recurring special projects</b>	<b>\$ 1,906,800</b>	<b>\$ 2,159,900</b>	<b>\$ 5,253,100</b>	<b>\$ 5,506,200</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 10,677,600</b>	<b>\$ 12,244,200</b>	<b>\$ 15,085,350</b>	<b>\$ 16,953,100</b>	<b>\$ 9,253,300</b>	<b>\$ 10,640,200</b>
<b>FINANCEMENT - FINANCING</b>						
PAYG de la taxation - PAYG from taxation	\$ 4,045,500	\$ 4,045,500	TBD	TBD	TBD	TBD
PAYG de l'excédent cumulé affecté - PAYG from appropriated accumulated surplus	1,407,200	1,407,200	TBD	TBD	TBD	TBD
PAYG (projets spéciaux) de l'excédent affecté - PAYG (special projects) from appropriated surplus	1,906,800	1,906,800	TBD	TBD	-	-
PAYG recouvrables MTQ - recoverable MTQ	80,000	80,000	-	-	-	-
Subventions anticipées (temporairement PAYG de l'excédent affecté) - Anticipated grants (PAYG temporarily from appropriated surplus)	-	402,400	-	733,950	-	253,100
<b>TOTAL PAYG</b>	<b>\$ 7,439,500</b>	<b>\$ 7,841,900</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 733,950</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 253,100</b>
Subventions (Programme de la taxe sur l'essence) - Grants (Gas tax program) <sup>(2)</sup>	-	1,164,200	-	1,133,800	-	1,133,800
Endettement net - Net indebtedness - 2015 LBL	3,006,900	3,006,900	TBD	TBD	TBD	TBD
Endettement net - Net indebtedness - 2014 LBL	231,200	231,200	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 10,677,600</b>	<b>\$ 12,244,200</b>	<b>\$ 15,085,350</b>	<b>\$ 16,953,100</b>	<b>\$ 9,253,300</b>	<b>\$ 10,640,200</b>

### Notes:

(1) Budget net = budget brut moins subventions, si applicables.

Net budget = Gross budget less grants, if applicable.

(2) Revenus de transfert de subventions; une dette sera émise pour la portion provinciale.

Transfer payment grants; a debt will be issued for the provincial portion.

## GESTION DE LA DETTE

Au 31 décembre 2014, la dette de Westmount sera de 54 millions \$. De ce montant, 42,4 millions \$ devrait être assumé par la Ville et 11,6 millions \$ par le gouvernement du Québec qui paie maintenant ses subventions sur une période de 10 à 20 ans. La portion du CLW de la dette municipale de 42,4 millions \$ s'élève à 11,6 millions \$.

Le niveau du service de la dette et des coûts du financement dans le budget 2015 se situe à 7,3 millions \$, ce qui inclut le montant de 5,9 millions \$ assumé par la Ville et celui de 1,4 million \$ provenant de subventions. De plus, le paiement de la dette d'Hydro Westmount atteint 700K \$.

## EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ

Pour financer des projets supplémentaires de travaux d'immobilisations, 3 millions \$ a été transféré du surplus accumulé non affecté pour les infrastructures. Cela nous laisse un montant de 2,5 millions \$ en surplus accumulé non affecté.

## TAXES MUNICIPALES 2015 ET RECETTES LOCALES

En vertu de la loi, les budgets municipaux doivent être équilibrés. Par conséquent, afin d'égaliser les dépenses municipales en 2015, déduction faite de l'affectation de l'excédent accumulé, les recettes totales s'élèveront à 97 098 400 \$ (95 144 500\$ en 2014).

De ce montant, les revenus locaux provenant de sources autres que l'impôt foncier totaliseront 11,2 millions \$, comparativement à 10,6 millions \$ en 2014. Parmi les recettes « non fiscales » importantes, mentionnons les 5,55 millions \$ provenant des revenus de stationnement et des amendes (comparativement à 5,55 millions \$ en 2014), 3,30 millions \$ provenant des droits de mutation (comparativement à 3,30 millions \$ en 2014) et 1,15 million \$ provenant des activités de loisirs (810K \$ en 2014). Nous avons l'intention de continuer à revoir nos sources de revenus en 2015, afin de diminuer la dépendance à l'égard de l'impôt foncier et augmenter la tarification de type utilisateurs-payeurs pour les services.

Les paiements tenant lieu de taxes des gouvernements fédéral et provincial s'élèveront à 3,2 millions \$ (3,8 millions \$ en 2014). Le paiement en lieu de taxes du gouvernement du Québec a été réduit de 637,9K \$ en 2015. En outre, la récupération de la taxe de vente du Québec (i.e. le remboursement) sera réduit de 62,8% en 2014 à 50,0% en 2015, ce qui augmentera les coûts d'exploitation de 130 000 \$ et le programme d'immobilisations de 117 000 \$.

Le surplus net d'exploitation d'Hydro Westmount a été budgété à 1,1 million \$. Le *pay-as-you-go* de 2,7 million \$ relatif au réseau électrique a été déduit dans la section Distribution d'électricité à la suite du surplus net d'exploitation.

Les taxes prélevées auprès des propriétaires de Westmount totaliseront 83,8 millions \$ (81,4 millions \$ en 2014). De ce montant, 829K \$ proviennent des nouvelles constructions.

### TAUX D'IMPOSITION 2015

Quand le nouveau rôle d'évaluation a été déposé en septembre 2013, nous avons décidé d'étaler l'application du rôle sur une période de trois ans afin de réduire l'impact sur nos résidents. L'année 2015 marquera la deuxième année de son application.

En 2015, les taux de taxes municipales (par 100 \$ d'évaluation) seront les suivants :

• propriétés résidentielles (5 unités d'habitation ou moins)	0,9022 \$
• immeubles d'appartements avec 6 unités ou plus	0,9839 \$
• immeubles non résidentiels	3,5596 \$

Avec un taux de 0,9022 \$ en 2015, la facture d'impôts fonciers pour la maison d'habitation unifamiliale moyenne sera de 12 669 \$, soit 248 \$ de plus par rapport à 12 421 \$ en 2014 ou une augmentation de 2,0%. La maison d'habitation unifamiliale moyenne en 2015 est évaluée à 1 404 256 \$.

Encore une fois, il faut souligner que cet exemple illustre l'impact des taux d'imposition sur la moyenne des logements unifamiliaux. Les augmentations et les diminutions varieront en fonction de la variation de la valeur de chaque propriété.

Les comptes de taxes à Westmount seront postés à la fin du mois de janvier. Le paiement peut être effectué en deux versements, le premier étant exigible le 27 février 2015 et le second le 29 mai 2015. Un taux d'intérêt de 9% par an sera prélevé sur le solde impayé. Une pénalité de 0,5% par mois sur le principal impayé sera également facturée, jusqu'à un maximum de 5%, au-delà des frais d'intérêt.

En terminant, j'aimerais insister sur le fait que, bien que le conseil et l'administration aient l'intention de maintenir la hausse des taxes foncières à un niveau raisonnable, la situation de notre régime de retraite et le renouvellement des infrastructures devront être examinés au cours de la prochaine année.

Avec ces commentaires, j'ai l'honneur de déposer le budget de fonctionnement 2015 et le budget d'immobilisations de la Ville de Westmount aux fins de l'approbation du conseil.

Victor M. Drury, conseiller  
Commissaire des finances

---

<sup>1</sup> Calcul effectué en utilisant le budget redressé de 2014 qui prend en compte le nouveau remboursement partiel (rabais) de la TVQ de 50% au lieu du 62,8 % récupéré en 2014. Ce rajustement a été effectué pour rendre le budget de 2014 comparable à celui de 2015.